



Luc DORAY/MONTREAL

2007-05-28 15:05

A Estelle BEAUDRY/MONTREAL@MONTREAL
cc
ccc
Objet Tr : RE



Luc DORAY/MONTREAL

2007-05-28 15:03

A Patrick Malboeuf <agent.milieu@solidaritemercierest.com>
cc
Objet RE 

Monsieur Malboeuf,

Comme vous le savez, lors de la dernière séance d'information sur le projet du site Contrecoeur le 17 mai, les citoyens ont eu l'occasion de poser toutes les questions qu'ils souhaitaient sur le projet en examen. De plus, la présidente de la commission invitait les citoyens à faire parvenir à l'OCPM avant le 18 au soir toute autre question qu'ils souhaitaient voir traitées. Certaines personnes se sont prévaluées de cette opportunité.

Sur le site internet de l'Office vous pouvez maintenant prendre connaissance de toutes les questions demeurées sans réponse (points 5.4 et 5.5 du dossier de consultation). Les réponses fournies par la Ville et la SHDM seront bien entendu rendues publiques sur le site.

J'espère que ces quelques précisions seront utiles

Luc Doray
Secrétaire général
Office de consultation publique de Montréal
1550 rue Metcalfe bureau 1414
Montréal Qc H3A 1X6
514 872-3568
Patrick Malboeuf <agent.milieu@solidaritemercierest.com>



Patrick Malboeuf
<agent.milieu@solidaritemercierest.com>

2007-05-17 13:08

A 'Luc Doray' <ldoray@ville.montreal.qc.ca>
cc
Objet

Monsieur Doray,

Comme vous le savez, le comité d'action du site Contrecoeur est un regroupement de plus de 30 citoyens, organismes, institutions et élus qui travaille depuis maintenant plus d'un an à suivre le dossier du site Contrecoeur et s'assurer que les préoccupations du milieu soient entendues et prises en compte dans les décisions.

Le comité organisait d'ailleurs, le 18 mars dernier, avec entre autre la participation et les conseils de l'Office de

consultation publique de Montréal, une assemblée d'information sur le projet de développement du site Contrecoeur qui a réuni plus de 300 participants. C'est à titre de représentant de ce comité que je vous écris aujourd'hui, après avoir obtenu l'appui d'une majorité de ses membres.

La présente est donc **une demande de prolongation de la période de question pour la consultation publique sur le projet d'aménagement du site Contrecoeur dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve**. Au terme des séances d'information déjà présentées, il apparaît évident que plusieurs questions demeurent non-traitées.

Afin d'appuyer cette constatation, je vous transmets en pièce jointe une lettre envoyée à Monsieur Mario Roy de la Société d'habitation et de développement de Montréal qui présente par écrit une liste de questions posées le 6 décembre 2006 au représentants de la Ville, du promoteur et de l'arrondissement lors de leur présentation du plan directeur de développement du site Contrecoeur. J'y ai souligné en bleu les questions qui n'ont pas encore été traitées lors de la consultation publique et en vert les questions qui nécessitent des pistes de réponses supplémentaires suite aux réponses incomplètes du promoteur.

J'aimerais aussi porter à votre attention que dès décembre 2006, la SHDM s'était engagée à répondre par écrit aux questions qui n'avaient pas trouvé réponse lors de la présentation du 6 décembre. Non seulement la société ne l'a pas fait, mais nous avons été à même de constater lors des séances d'information de la consultation publique qu'ils n'ont pas effectué les recherches et les travaux nécessaires pour être en mesure d'apporter les réponses à temps pour la consultation publique et ce malgré avoir rendu public ces questions plus de 5 mois auparavant. Il va sans dire que le sujet de ces questions pour lesquels des éléments de réponse importants sont toujours manquants coïncide avec les aspects les plus problématiques du projet.

Pour avoir travaillé de concert avec le promoteur dans les mois qui suivirent le 6 décembre 2006, nous n'avons aucun doute sur sa bonne volonté et sommes persuadés que des opportunités additionnelles d'exprimer à la SHDM les questionnements essentiels liés au projet feront en sorte que les efforts nécessaires seront pris pour emmener des réponses satisfaisantes.

Pour toutes ces raisons, le comité d'action du site Contrecoeur vous demande d'ajouter au moins une séance d'information à la consultation et vous propose, suite à l'expérience du 18 mars, de tenir cette séance la fin de semaine afin de maximiser la présence citoyenne.

Travaillant en partenariat avec vous pour faciliter la participation et l'expression citoyenne,

Patrick Malboeuf

Agent de milieu

Solidarité Mercier-Est

Table de concertation intersectorielle et multiréseaux du quartier Mercier-Est

Tel.: (514) 356-1917

Fax: (514) 356-9565

8624, rue Hochelaga

Montréal, H1L 2M4

agent.milieu@solidaritemercierest.com



Mario Roy.doc



Questions révisées Contrecoeur.doc

Montréal, le 5 décembre 2006

Monsieur Mario Roy
Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM)
425, rue Sherbrooke Est
Bureau 01
Montréal (Québec)
H2L 1J9

Monsieur Roy,

La présente fait suite à une discussion téléphonique lors de laquelle vous invitiez le comité d'action du site Contrecoeur, coordonné par *Solidarité Mercier-Est et GRT Bâtir son Quartier*, à vous faire parvenir une liste de questions officielles concernant le plan directeur de développement du site Contrecoeur.

Plus de 20 membres du comité d'action du site Contrecoeur se sont donc réunis le 20 novembre dernier pour mettre sur pied une liste de questions consensuelles que vous retrouverez en annexes, avec la liste des membres du comité y ayant participé.

Étant donné l'invitation que vous nous avez lancé de venir assister à une deuxième présentation concernant le plan directeur de développement du site Contrecoeur et que vous y voyez une occasion de répondre à « l'ensemble de nos questions », nous profiterons de cette occasion pour que les membres du comité vous posent leurs questions de vive voix.

Conscients des contraintes liées au nombre de question, au temps de la présentation ainsi qu'à la complexité du sujet, nous aimerions que vous donniez suite à la rencontre en répondant quand même par écrit à la liste de questions officielles que nous vous transmettons, de manière à obtenir l'information la plus complète possible.

En vous remerciant de l'initiative et en espérant que la liste que nous vous transmettons reçoive bonne réception de votre part,

Recevez, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Patrick Malboeuf

Représentant
Comité d'action du site Contrecoeur

Annexes :

- Liste des participants à la rencontre du comité d'action du site Contrecoeur du 20 novembre 2006
- Liste de questions adressées à la Société d'habitation et de développement de Montréal concernant le plan directeur de développement d'ensemble du site Contrecoeur

1. Rayon d'impact

- 1.1 La SHDM a-t-elle pris connaissance du rayon d'impact en cas d'accident industriel majeur de la Compagnie Interquisa ainsi que de l'avis # 15 du rapport du Bureau d'audiences publiques sur le projet Canterm? et si oui, comment explique-t-elle que l'on retrouve sur le plan proposé de nombreuses unités de logements à l'intérieur du rayon d'impact ci-haut mentionné?
- 1.2 Avez-vous évalué les impacts visuels et sonores des torchères qui seront à proximité des nouvelles résidences et que comptez-vous faire pour minimiser ces impacts?

2. Zone de transition

- 2.1 Pouvez-vous nous décrire de quoi sera faite la zone de transition entre la carrière et les résidences et comment cet espace permettra de réduire les impacts et inconvénients liés à la carrière?
- 2.2 La présence d'une butte dans le parc n'aura-t-elle pas pour effet d'amplifier la pollution sonore pour les constructions à plusieurs étages aménagées près de celle-ci?

3. Carrière

- 3.1 Selon les normes ou les politiques du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, quelle distance réglementaire devra-t-il y avoir entre la carrière et les futures résidences?

Liste de questions adressées à la Société d'habitation et de développement de
Montréal

Concernant le plan directeur de développement d'ensemble du site Contrecoeur

- 3.2 La SHDM connaît-elle la position ou l'opinion des dirigeants de la carrière au sujet du développement du Site à des fins résidentielles et si oui, qu'elle est-elle ?
- 3.3 La SHDM connaît-elle les plans ou les projets d'exploitation de la carrière, et comment entend-elle limiter la zone d'exploitation de la carrière?
- 3.4 En tenant compte du type de sol présent sur le site, connaissez-vous l'impact des vibrations provenant des travaux de la carrière sur les fondations des futures constructions et si oui, quel est-il ?

4. Participation du public et du milieu

- 4.1 Avez-vous consulté le CSSS de la Pointe-de-l'île concernant les nouvelles populations demandant des soins particulier, notamment les personnes âgées, qui viendront s'établir sur le site et avez-vous évalué leurs besoins?
- 4.2 Quelle collaboration est prévue avec les différents organismes des quartiers environnants pour répondre à ces besoins?
- 4.3 De quelle façon la SHDM prévoit-elle identifier les besoins en matière de logement de la communauté ?
- 4.4 La SHDM a-t-elle réfléchi à l'idée de mettre sur pied un comité de suivi pour l'étape de réalisation du projet, comité qui serait composé de la SHDM, de la Ville, de l'arrondissement, de la CDEST et de représentants de la communauté ?

5. Processus de réalisation et échéancier

Liste de questions adressées à la Société d'habitation et de développement de
Montréal

Concernant le plan directeur de développement d'ensemble du site Contrecoeur

5.1 Avez-vous évalué les avantages et les inconvénients de faire appel à un seul entrepreneur pour l'ensemble du projet plutôt que de faire appel à plusieurs entrepreneurs?

5.2 Quel est l'ordre de développement du projet et pourquoi ?

5.3 La SHDM prévoit-elle soustraire la partie commerciale du site de l'appel d'offre et sinon pourquoi ?

5.4 La SHDM prévoit-elle soustraire la partie communautaire du site de l'appel d'offre et sinon pourquoi ?

6. Environnement naturel

6.1 Quels pourraient-êtré les impacts du drainage de la nappe phréatique sur les résidences adjacentes au site Contrecoeur ?

6.2 Le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ainsi que le Ministère des Affaires municipales ont-ils une opinion ou ont-ils émis des avis concernant le projet de développement du site Contrecoeur? Si oui qu'en pensent-ils ?

6.3 Les milieux humides actuellement présents sur le site seront-ils protégés dans le développement et sinon pourquoi ?

6.4 Lorsque la décontamination sera effectuée, peut-on être assuré que le sol sera de catégorie A ou B ? Si oui, quelles sont ces garanties?

Concernant le plan directeur de développement d'ensemble du site Contrecoeur

6.5 Les travaux de décontamination du site peuvent-ils avoir un effet ou des impacts sur les sols avoisinants le site et si oui, lesquels ?

6.6 La partie de sol où se trouve le pipeline sera-t-elle décontaminée et sinon pourquoi ?

7. Milieu humain

7.1 Les futurs résidents du site Contrecoeur, et particulièrement la population de nature plus vulnérable, seront-ils avisés des impacts possibles sur la qualité de vie dans ce secteur ?

7.2 Quels sont les impacts du projet sur la circulation dans les rues environnantes (principalement les rues Jacques-Porlier, Rousseau et De Grobois) et quel est le volume d'automobiles supplémentaires que le projet pourrait engendrer dans le secteur ?

7.3 Qu'a-t-il été prévu pour le prolongement de la rue Robitaille vers l'Est ?

7.4 Avez-vous considéré l'aménagement de pistes cyclables qui pourraient faire le lien entre le site Contrecoeur et le secteur Anjou, [entre le site Contrecoeur et le sud du quartier Mercier?](#)

7.5 Avez-vous évalué l'impact de la pollution sonore sur la qualité de vie des résidents, anciens et nouveaux, du secteur et avez-vous réfléchi à l'application de mesures d'atténuation?

Concernant le plan directeur de développement d'ensemble du site Contrecoeur

7.6 Dans le cas où des résidents seraient sérieusement incommodés par les travaux prévoyez-vous un mécanisme ou des moyens afin que soient dédommagés les résidents ainsi lésés?

7.7 Quels seront les impacts de la circulation durant la période de construction du site et quelles seront les mesures d'atténuation mises en place ?

8. Développement commercial

8.1 Pouvez-vous nous préciser quel sera le code de zonage dans la section commerciale du site ?

8.2 Lors de la sélection ou de la promotion en vue d'attirer des commerces de proximité dans la zone commerciale, avez-vous envisagé de travailler en partenariat avec la CDEST, l'arrondissement et les organismes du milieu afin de déterminer les besoins des résidents actuels et futurs ?

9. Aménagement du site

9.1 La SHDM ou la ville de Montréal peut-elle nous confirmer et nous garantir que le projet du boulevard Bourget sera construit à l'est de la carrière plutôt qu'à l'ouest ?

9.2 La SHDM a-t-elle déjà approché les différents fournisseurs de services (Bell, Vidéotron) afin de vérifier comment seront gérés les aménagements des nouvelles servitudes et peut-elle nous en dire plus par rapport à cela ?

9.3 Quel est le taux d'implantation au sol prévu le long des habitations existantes et sur quoi se base cette décision ?

Liste de questions adressées à la Société d'habitation et de développement de
Montréal

Concernant le plan directeur de développement d'ensemble du site Contrecoeur

- 9.4 Quelle est la proportion de stationnement versus logement qui sera demandée au promoteur?
- 9.5 Quelle est la réflexion de la SHDM au sujet des problèmes de congestion potentiels liés aux épisodes de déneigement ?